

## AU CONSEIL COMMUNAL DE LUCENS

### Préavis communal concernant une demande de crédit pour le remplacement d'une conduite d'eau à la route de Moudon "Champ de la Croix"

---

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs,

En raison de fuites d'eau conséquentes et répétées dans le secteur "Champ de la Croix", la Commune de Lucens a projeté le remplacement d'un tronçon allant de la Borne hydrante N° 42 jusqu'à la conduite du Chemin de la Villaire (125). La conduite défectueuse est située sur le domaine privé. Ce qui provoque certains désagréments pour chaque intervention, notamment pour les réparations au détriment des propriétaires.

#### Rapport technique

-Le projet prévoit d'installer la nouvelle conduite sur le domaine public, sous le trottoir actuel. Profondeur de fouilles, 150 cm maximum, sauf pour le croisement du collecteur d'eaux claires vers la parcelle 1054 qui a une profondeur, fil d'eau de 139 cm (diamètre 50 cm). Partiellement, en parallèle, se trouve un collecteur d'eaux claires à moins 135 cm. Le projet prévoit la réfection totale du trottoir en surface. Coffre de 50 cm. Un étayage de fouilles a été prévu en fonction des profondeurs supplémentaires et des prescriptions.

-3 raccordements de riverains sont prévus. Chaque raccordement aura sa vanne dans le trottoir. En fonction de l'état des conduites privées, un rapport leur sera fourni lors des fouilles. En cas de mauvais état des conduites privées, celles-ci devront être changées jusqu'à l'immeuble, aux frais des propriétaires.

-Il a été prévu de remplacer la borne hydrante N° 42.

-Il a été prévu d'installer des nouvelles vannes qui permettront de fermer les secteurs de façon optimale. Actuellement, ce manque de vanne perturbe considérablement le réseau lors de réparation ou l'installation de nouveaux raccordements.

#### Conduite

- Type de conduite : PE 100 S5 PN16
- Diamètre : Extérieur 200 mm / équivalent int. Ø 163.6 mm
- Longueur : 130 mètres
- Vannes : VR 5207 / DN 150 4 pièces  
DN 125 2 pièces DN 100 2 pièces
- BH remplacée : 5007 S 1 pièce

- Les travaux liés à la conduite principale et au remplacement de la BH bénéficient d'une subvention de l'ECA.

-En principe, les collecteurs d'eaux claires et les regards de contrôles actuels sont maintenus.

## DEVIS

113	Installation de chantier	Fr.	5'000.00
117	Travaux préliminaires	Fr.	5'600.00
237	Fouilles conduites	Fr.	60'000.00
250	Superstructure	Fr.	3'500.00
600	Travaux remise en état	Fr.	18'400.00
750	Raccordements immeubles (3)	Fr.	7'500.00
850	Régie	<u>Fr.</u>	<u>5'000.00</u>
<b>TOTAL Génie civil</b>		<b>Fr.</b>	<b>105'000.00</b>
	Divers compléments routiers	Fr.	5'500.00
	Appareillage et divers adaptations	<u>Fr.</u>	<u>67'500.00</u>
<b>TOTAL</b>		<b>Fr.</b>	<b>178'000.00</b>
	Frais géomètre et servitudes	Fr.	3'000.00
	Honoraires et frais d'étude, divers	Fr.	15'000.00
	Divers et imprévus	<u>Fr.</u>	<u>9'800.00</u>
<b>TOTAL DEVIS</b>		<b>Fr.</b>	<b>205'800.00</b>
	TVA 7,6 %	<u>Fr.</u>	<u>15'640.00</u>
<b>TOTAL TTC</b>		<b>Fr.</b>	<b>221'440.00</b>

**Conclusions**

En conclusion, la Municipalité vous propose, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir adopter les résolutions suivantes.

Le Conseil communal,  
Vu le Préavis municipal N° 6/2007  
Considérant que ce point a été porté à l'ordre du jour,  
Oùï le rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet

**d é c i d e**

1. d'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux de changement d'une conduite d'eau à la route de Moudon "Champ de la Croix".
2. d'autoriser la Municipalité à prélever le montant de Fr. 221'440.- sur le fonds de réserve de renouvellement de l'eau N° 9280.03 s'élevant à ce jour à Fr. 412'536.70.

La Municipale responsable : Janine Briod

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 22 mai 2007.

**AU NOM DE LA MUNICIPALITE**

**Le Syndic :**

**La Secrétaire :**

**E. Berger**

**C.-L. Cruchet**

Annexe : 1 plan

